

MAXIMUM
30

Rue Marguerite-Bourgeoys

Rue Bisson

Rue de Salaberry

École du Lac-des-fées

Rue Camille-Gay

SIGNALISATION AUTOUR DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES

LÉGENDE

CE QUI EST PERMIS

-  Stationnement 15 minutes entre 7 h et 17 h
Lundi au vendredi, septembre à juin
-  Stationnement 1 heure entre 7 h et 17 h
Lundi au vendredi, septembre à juin

-  Stationnement permis en tout temps

CE QUI EST INTERDIT

-  Stationnement interdit
-  Stationnement interdit entre 7 h et 9 h et entre 15 h et 17 h
Lundi au vendredi, septembre à juin
-  Stationnement interdit entre 7 h et 17 h
Lundi au vendredi, septembre à juin
-  Arrêt interdit entre 7 h et 17 h
Lundi au vendredi
-  Arrêt interdit entre 8 h et 9 h et entre 14 h 30 et 16 h
Lundi au vendredi, septembre à juin

GÉNÉRAL

-  Circulation dense entre 8 h 20 et 9 h et entre 15 h 30 et 16 h
Lundi au vendredi, septembre à juin
-  Passage pour piétons
-  Prière d'éteindre votre moteur
-  Supports à bicyclettes